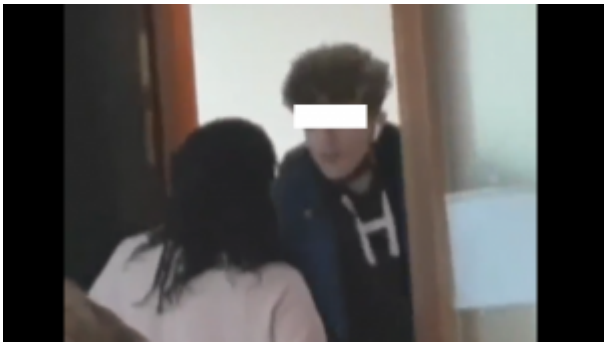
Yassine B., 18 ans, agresse son enseignante dans le lycée de Combs-la-Ville (MàJ : Condamné à 5 mois avec sursis, 140h de travail d'intérêt général et un stage de citoyenneté)

13/10/2021 à 15h34



13/10/2021

Le lycéen de 18 ans, accusé d'avoir projeté au sol violemment sa professeure, était jugé en comparution immédiate ce mercredi.

Yassine B. écope de cinq mois d'emprisonnement avec sursis probatoire de deux ans. L'adolescent comparaissait devant le tribunal correctionnel de Melun ce mercredi pour avoir bousculé sa professeure la faisant chuter lors d'un cours lundi, au sein d'un lycée professionnel de Combs-la-Ville, en Seine-et-Marne.

Il a également été condamné à 140h de travail d'intérêt général, un stage de citoyenneté et une interdiction d'entrer

en contact avec la professeure. Le tribunal a par ailleurs prononcé une obligation de soins psychologiques, notamment pour une addiction au cannabis, une obligation de formation et de suivre sa scolarité.

[…]

BFMTV

12/10/2021

“Il s’en veut” : le lycée professionnel de Combs-la-Ville sous le choc après l’agression d’une prof :

11/10/2021

L’élève qui a bousculé sa professeure a été exclu immédiatement à titre conservatoire “en attendant la tenue du conseil de discipline”, a indiqué la directrice des services de l’Éducation nationale. Au-delà des poursuites pénales, l’institution promet d’être “extrêmement ferme quant aux suites qui seront données en conseil de discipline”.

BFMTV

> *Valérie Debuchy, directrice des services de l'Éducation nationale: la professeure bousculée "va porter plainte, le*

proviseur également va porter plainte contre l'élève" pic.twitter.com/TgJnAciinF

— BFMTV (@BFMTV) October 11, 2021

Enseignante agressée en plein cours: "jeudi dernier, c'est une collègue en CE2 qui était rouée de coup par un élève", témoigne le président du SNALC pic.twitter.com/cioU1Zkvnw

— BFMTV (@BFMTV) October 11, 2021

10/10/2021

ACADÉMIE
DE CRÉTEIL
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INCIDENT SURVENU LE VENDREDI 8 OCTOBRE 2021 AU LYCÉE JACQUES-PRÉVERT À COMBS-LA-VILLE (77)

Créteil, le 09/10/2021

Vendredi 8 octobre, une enseignante du lycée Jacques-Prévert à Combs-la-Ville en Seine-et-Marne a été violemment bousculée par l'un de ses élèves en classe alors qu'elle assurait son cours. Le chef d'établissement, immédiatement prévenu, a pris en main la situation et a assisté l'enseignante. Elle est actuellement accompagnée et elle bénéficie de la protection fonctionnelle ainsi que d'un appui psychologique.

Conformément à la politique de fermeté suivie par l'éducation nationale dans ces circonstances, un dépôt de plainte va être rapidement effectué. La directrice des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne se rendra par ailleurs dans l'établissement dès lundi matin pour échanger avec l'équipe pédagogique du lycée.

L'élève a fait l'objet d'une mesure d'interdiction d'accès à l'établissement à titre conservatoire et s'expose à de lourdes sanctions disciplinaires. Un conseil de discipline va être convoqué.

Daniel AUVERLOT, recteur de l'académie de Créteil, condamne avec la plus grande fermeté cet acte isolé et assure l'enseignante, ainsi que l'ensemble de la communauté éducative de l'établissement, de son soutien plein et entier.

L'académie de Créteil réaffirme sa solidarité envers tous ses enseignants. Aucune menace ou agression, physique ou verbale, à leur encontre ne peut être tolérée.

Cliquez pour agrandir

08/10/2021

> *"Wallah écarte toi de ma rue. Eh le Coran poussez-vous Madame" : Yassine menace et claque violemment la porte sur sa professeur qui tombe devant ses copains hilares. #ensauvagement pic.twitter.com/kC7Fh28c9t*
>
> *— Amaury Brelet (@AmauryBrelet) October 8, 2021*